

## **CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux sont priés d'assister  
à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 26 décembre 2022 à 20 H 30**

**A la Mairie (Salle du Conseil Municipal)**

Cette convocation fait suite à la perte du quorum lors de la séance de conseil municipal du 19 décembre, les points n'ayant pas fait l'objet d'une délibération sont rappelés ci-dessous. Selon l'article L.2121-17 le conseil municipal pourra délibérer avec le nombre de conseillers municipaux présents.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1) ASSAINISSEMENT :**

- Choix de l'entreprise pour appel d'offres marché de construction de la station d'épuration mutualisée ;

#### **2) BUDGET :**

- Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement à hauteur de 25 % pour les budgets principal et assainissement ;

#### **3) RESSOURCES HUMAINES :**

- Tableau des emplois communaux ;
- Valeur faciale des tickets restaurant ;

#### **4) RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

- Indemnité des agents recenseurs ;
- Désignation d'un coordinateur du recensement.

Le Maire,  
Ludovic LOREAU

